

ANNEXE 2 : TARIFS DROITS DE VOIRIE APPLICABLES A PARTIR DU 01/01/2020

ARTICLES	DESIGNATION DES OBJETS SOUMIS AUX DROITS NATURE DES AUTORISATIONS ET OCCUPATIONS Articles	Droits de 1 ^{er} Établissement Tarifs 2019 en Euros	Droits de 1 ^{er} Établissement Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros	Redevance périodique Tarifs 2019 en Euros	Redevance périodique Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros
001	pour toute permission de voirie, droit fixe.	5,25 €	5,30 €		
002	pour tout travail ou objet non prévu au présent tarif	15,55 €	15,70 €		
TRAVAUX					
010	mur de clôture, sans déduction des portes par mètre courant	3,45 €	3,50 €		
011	fouille sur la voie publique pour construction ou réparation de conduites par mètre courant	5,25 €	5,30 €		
012	démolition partielle ou totale d'un bâtiment ou d'un mur de clôture par mètre courant et par étage	3,45 €	3,50 €		
013	exhaussement d'un bâtiment à l'alignement par étage et par mètre courant	3,45 €	3,50 €		
014	peinture de façade, sans ravalement, repiquage ou recrépissage, peinture ou vernissage de devanture y compris toutes saillies, peinture de marquises par m ² (vides non déduits)				
015	établissement ou suppression de baie de magasin par unité	14,20 €	14,40 €		
016	établissement ou réfection de devanture par mètre courant	14,20 €	14,40 €		
017	suppression ou établissement de point d'appui intermédiaire au rez-de-chaussée, pile, colonne, poteau par unité	9,35 €	9,50 €		
018	installation de caisson pour volet roulant ou grille de sécurité en saillie le mètre courant	5,35 €	5,40 €		
019	installation de volets roulants ou de grilles de sécurité en saillie le m ²	4,30 €	4,40 €		
A * POUR CHANTIER ET DEMENAGEMENT					
100	entrepôt de matériaux sur la voie publique pendant la construction d'immeubles neufs ou pendant des travaux importants effectués en façade d'immeubles existants par mois et par m ² (y compris les clôtures provisoires)			3,55 €	3,60 €
101	occupation du domaine public avec un échafaudage volant, mobile ou fixe pour réparation et pour entrepôt de matériaux divers par m ² et par jour			1,75 €	1,80 €
102	occupation du domaine public par de petites bennes (< à 5 m ³) destinées à l'évacuation de matériaux et divers objets par unité et par jour			8,20 €	8,30 €
103	occupation du domaine public par de grandes bennes (> ou = à 5 m ³) dans les mêmes conditions que l'article 102			8,55 €	8,70 €
104	occupation du domaine public avec des véhicules divers ou engins de chantier par tranche de 5 ml et par jour			2,10 €	2,10 €
105	occupation du domaine public, y compris cases de parcmètres, pour camions de déménagement par case ou par fraction de 5 ml et par jour			8,55 €	8,70 €
106	occupation ou suppression de cases de parcmètres, pour chantier par case ou fraction de 5 ml et par jour			8,55 €	8,70 €
B * POUR VENTE OU ANIMATION					
200	occupation du trottoir pour démonstration de produits (commerçants sédentaires devant leur magasin) - démonstration de forains durant les fêtes et jeux (NOEL - JOUR DE L'AN) le m ² par jour			15,50 €	15,70 €
201	entrepôt occasionnel sur trottoir de marchandises, objets divers lors de fêtes ou manifestations (commerçants sédentaires devant leur magasin) par m ² , par jour			1,75 €	1,80 €
202	véhicules mis en exposition ou en démonstration dans un but commercial ou publicitaire par jour et par véhicule :				
	* jusqu'à 7 mètres			52,20 €	52,80 €
	* de 7 à 10 mètres			78,35 €	79,30 €
	* plus de 10 mètres			130,45 €	132,00 €

ANNEXE 2 : TARIFS DROITS DE VOIRIE APPLICABLES A PARTIR DU 01/01/2020

ARTICLES	DESIGNATION DES OBJETS SOUMIS AUX DROITS NATURE DES AUTORISATIONS ET OCCUPATIONS Articles	Droits de 1 ^{er} Établissement Tarifs 2019 en Euros	Droits de 1 ^{er} Établissement Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros	Redevance périodique Tarifs 2019 en Euros	Redevance périodique Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros
206	Commerce ambulant occasionnel lors de manifestation ou événement (véhicule - food truck) - Longueur totale y compris véhicule tracteur et flèche de remorque. par ml, par jour			20,00 €	20,20 €
207	Commerce ambulant occasionnel lors de manifestation ou événement (vélo - tricycle) - Longueur totale y compris véhicule tracteur et flèche de remorque. par ml, par jour			10,00 €	10,10 €
208	Mobil homes et autres modules : redevance mensuelle			302,20 €	306,00 €
OCCUPATIONS PERMANENTES					
A * SOUS-SOL					
300	passage souterrain sous le sol communal à usage de galerie technique par m ² , par an			112,55 €	114,00 €
301	occupation du sous-sol, conduite souterraine redevance annuelle par mètre linéaire, par an			1,75 €	1,80 €
302	voies ferrées et embranchements de voies ferrées sur la voie publique dans le sens transversal par mètre courant, par an			5,00 €	5,10 €
303	voies ferrées et embranchements de voies ferrées sur la voie publique dans le sens longitudinal par mètre courant, par an			1,40 €	1,40 €
304	passage souterrain sous le sol communal pour piétons, véhicules ou à usage d'entrepôt par m ² et par an			203,10 €	205,50 €
B * SOL					
400	établissement, suppression ou modification d'entrée cochère, ou entrée de garage, ponceau sur fossé par unité de 3 mètres et par an				
401	jour horizontal vitré ou barreaudé, pour l'éclairage ou l'aération des sous-sols par unité et par an			11,35 €	11,50 €
402	enseigne incrustée dans les trottoirs par m ² et par an			31,70 €	32,10 €
404	étalage contre la devanture, de marchandises, d'objets divers par mètre courant et par an			15,95 €	16,10 €
405	étalage par entrepôt sur trottoir, de marchandises par m ² et par an			56,30 €	57,00 €
406	Terrasses devant cafés, restaurants, hôtels, dans les limites autorisées, CLASSE A - 1 ^{ère} catégorie : places et voies piétonnes par m ² et par an			43,10 €	43,60 €
407	Terrasses devant cafés, restaurants, hôtels, dans les limites autorisées, CLASSE B - 2 ^{ème} catégorie : place d'Avril, square Docteur Léon Martin, Jardin de Ville, parc Paul Mistral par m ² par an			26,90 €	27,20 €
408	Terrasses devant cafés, restaurants, hôtels, dans les limites autorisées, CLASSE C - 3 ^{ème} catégorie : le reste de la Ville le m ² , par an (hors classe, voir article 418).			13,25 €	13,40 €
409	terrasses fermées pour débits de boissons, restaurants, installées à titre précaire et révoicable par m ² , par an			217,40 €	220,00 €
410	jardinières par tranche de 0,50 m			Exonéré	Exonéré
411	garages à bicyclettes de 0,70 m à 1,40 m de hauteur par unité, par an et par mètre courant			93,45 €	94,60 €
412	bascules automatiques, guides parlants automatiques par an			109,80 €	111,10 €
413	distributeurs divers et appareils similaires, mobiles par unité, par an			112,55 €	113,90 €

ANNEXE 2 : TARIFS DROITS DE VOIRIE APPLICABLES A PARTIR DU 01/01/2020

ARTICLES	DESIGNATION DES OBJETS SOUMIS AUX DROITS NATURE DES AUTORISATIONS ET OCCUPATIONS Articles	Droits de 1 ^{er} Établissement Tarifs 2019 en Euros	Droits de 1 ^{er} Établissement Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros	Redevance périodique Tarifs 2019 en Euros	Redevance périodique Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros
414	pompes distributrices d'essence et poste à air et eau, appareils mobiles placés sur chariots, canalisations aériennes partant d'une borne placée hors de la voie publique (circulaire ministérielle, série S.P.n° bis n° 7 du 12/01/1949) par unité et par an			123,60 €	125,10 €

ANNEXE 2 : TARIFS DROITS DE VOIRIE APPLICABLES A PARTIR DU 01/01/2020

A R T I C L E S	DESIGNATION DES OBJETS SOUMIS AUX DROITS NATURE DES AUTORISATIONS ET OCCUPATIONS Articles	Droits de 1^{er} Établissement Tarifs 2019 en Euros	Droits de 1^{er} Établissement Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros	Redevance périodique Tarifs 2019 en Euros	Redevance périodique Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros
415	appareils à multiple débit (essence auto par an seulement) - tarif ci-dessus majoré de 50 %,			185,50 €	187,70 €
416	planimètres non publicitaires par unité, par an			109,80 €	111,10 €
417	planimètres publicitaires par unité, par an			584,75 €	591,80 €
418	terrasses devant café, restaurants, hôtels, dans les limites autorisées, HORS CLASSE - place Victor Hugo le m ² , par an			56,60 €	57,30 €
419	paravents par tranche de 0,50 m et par an			16,25 €	16,40 €
420	abris de terrasse, parasols géants le m ² , par an			5,25 €	5,30 €
425	étalement par entropôt sur trottoir, de chevalets, panneaux mobiles publicitaires, autres que marchandises par unité et par an			138,65 €	140,30 €
426	terrasses semi-ouvertes devant cafés, restaurants, hotels, dans les limites autorisées Classe A le m ² , par an			135,55 €	137,20 €
427	terrasses semi-ouvertes devant cafés, restaurants, hotels, dans les limites autorisées Classe B le m ² , par an			109,35 €	110,70 €
428	terrasses semi-ouvertes devant cafés, restaurants, hotels, dans les limites autorisées Classe C le m ² , par an			87,45 €	88,50 €
429	terrasses semi-ouvertes devant cafés, restaurants, hotels, dans les limites autorisées Hors classe le m ² , par an			135,55 €	137,20 €
430	terrasses sur place de stationnement devant cafés, restaurants, hotels, dans les limites autorisées Classe A le m ² , par an			81,70 €	82,70 €
431	terrasses sur place de stationnement devant cafés, restaurants, hotels, dans les limites autorisées Classe B le m ² , par an			53,85 €	54,50 €
432	terrasses sur place de stationnement devant cafés, restaurants, hotels, dans les limites autorisées Classe C le m ² , par an			26,45 €	26,80 €
433	terrasses sur place de stationnement devant cafés, restaurants, hotels, dans les limites autorisées Hors classe le m ² , par an			107,25 €	108,50 €
435	Aires de déchargement sur le domaine public : ** jusqu'à 50 m ² le m ² par an ** de 51 m ² à 300 m ² le m par an ** au dessus de 300 m ² le m ² par an				0,00 €
				52,20 €	52,80 €
				20,55 €	20,80 €
				2,20 €	2,20 €
436	Contrôle d'accès sur le domaine public. Barrière rabattable, borne d'accès par unité et par an			135,80 €	137,40 €
440	Taxis - Droits de stationnement par autorisation et par semestre			75,20 €	76,10 €
C * SUR SOL					
500	installation de portes, portails volets, doubles fenêtres, persiennes et parements divers, en saillie le m ² (mesuré dans le plan vertical) et par an	4,45 €	4,55 €	2,90 €	2,90 €
501	établissement d'un vitrage jusqu'à 0,20 m de saillie sur l'alignement par m ² et par an	14,65 €	15,00 €	11,35 €	11,50 €
502	entablement ou corniche de magasin par mètre courant	4,90 €	5,00 €		

ANNEXE 2 : TARIFS DROITS DE VOIRIE APPLICABLES A PARTIR DU 01/01/2020

A R T I C L E S	DESIGNATION DES OBJETS SOUMIS AUX DROITS NATURE DES AUTORISATIONS ET OCCUPATIONS Articles	Droits de 1^{er} Établissement Tarifs 2019 en Euros	Droits de 1^{er} Établissement Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros	Redevance périodique Tarifs 2019 en Euros	Redevance périodique Tarifs à partir du 1/01/2020 en Euros
504	marquises, auvents, tentes fixes au-dessus des portes et boutiques, au rez-de-chaussée par m ² couvert et par an	7,75 €	7,95 €	6,85 €	6,90 €
505	tente mobile au-dessus des portes et boutiques au rez-de-chaussée par m ² couvert et par an	5,50 €	5,65 €	5,15 €	5,20 €
506	tente mobile aux étages par unité et par an		0,00 €	3,40 €	3,40 €
507	lanternes, spots, sonnerie d'alarme, horloges, etc.. par unité et par an	19,90 €	20,35 €	15,05 €	15,20 €
508	montres vitrées, cadres fixes ou mobiles, caissons vitrés par unité, par m ² et par an	75,10 €	76,85 €	57,70 €	58,40 €
509	enseignes peintes sur mur, sur bois, sur étoffe, dépose et repose d'enseignes en lettres découpées sans changement de texte par m ²	4,60 €	4,70 €		
510	grille de sécurité, volet roulant, volet bois par m ² , par an	9,90 €	10,15 €	7,90 €	8,00 €
511	caméra l'unité, par an	19,90 €	20,35 €	14,80 €	15,00 €
512	enseignes lumineuses perpendiculaires le m ² par face, par an	17,05 €	17,45 €	14,10 €	14,30 €
513	enseignes lumineuses parallèles par m ² , par an	17,05 €	17,45 €	14,10 €	14,30 €
514	enseignes non lumineuses perpendiculaires le m ² par face et par an	10,35 €	10,60 €	7,55 €	7,60 €
515	enseignes non lumineuses parallèles le m ² , par an	10,35 €	10,60 €	7,55 €	7,60 €
516	rampes lumineuses, tubes néon par mètre courant, par an	8,10 €	8,30 €	5,65 €	5,70 €
517	support mural non lumineux pour tarifs et menus l'unité, par an	19,90 €	20,35 €	14,80 €	15,00 €
518	support mural lumineux pour tarifs et menus l'unité, par an	28,65 €	29,30 €	21,10 €	21,40 €
521	panneaux supports d'affiches en saillie sur le domaine public le m ² , par an	61,85 €	63,25 €	34,30 €	34,70 €
522	caisson pour volet roulant ou grille de sécurité le mètre courant, par an	21,80 €	22,30 €	16,75 €	17,00 €
524	auvents, marquises et autres structures, éclairés par spots encastrés ou tubes fluorescents le m ² couvert, par an	11,50 €	11,75 €	10,05 €	10,20 €
527	appareils de ventilation l'unité, par an	204,00 €	208,70 €	134,50 €	136,10 €
580	passerelles, passages supérieurs enjambant la voie publique redevance annuelle, par m ²			210,05 €	212,60 €
PUBLICITE					
700	publicité sur les installations visées aux articles 10-100-101-413-de la présente délibération redevance mensuelle par m ² ou fraction de m ² de surface utilisée par la publicité			21,80 €	22,10 €
701	publicité sur garage à bicyclettes redevance annuelle par m ² ou fraction de m ² de surface utilisée par la publicité			69,70 €	70,50 €